

## Création d'une SPL pour la réalisation d'un Centre de Tri mutualisé Interdépartemental à Masseube

Après la signature des statuts de la SPL Tri-O



Création d'une SPL pour la réalisation d'un Centre de Tri mutualisé Interdépartemental à Masseube

C'est le 18 mars, journée dédiée au recyclage, qu'ont été signés, à la mairie de Masseube, les statuts de la SPL Tri-O, en vue de la création d'un Centre de Tri mutualisé Interdépartemental, une première pour la Région. Jusqu'à présent, les emballages ménagers et papiers issus de la collecte sélective étaient traités par Trigone à Auch, mais ce site, comme beaucoup, est devenu obsolète. Sa modernisation, tout en conservant un coût d'exploitation raisonnable, aurait demandé un investissement considérable, a rappelé Francis Dupouey, président de Trigone, d'où l'idée de mutualiser les moyens entre les trois Syndicats (SIVOM St Gaudens/ SMT65/Trigone), dont les territoires sont limitrophes. Les trois collectivités ont souhaité maintenir une exploitation en Régie en conservant le personnel existant, d'où la création d'une SPL (Société Publique Locale) qui devra gérer ce projet d'ici 2024.

En ouvrant la séance devant de nombreux élus départementaux et régionaux, Francis Dupouey a rappelé les différentes étapes par lesquelles est passé le traitement des déchets ces cinquante dernières années, depuis l'époque où ils étaient souvent abandonnés au hasard ou jetés dans un trou...jusqu'à un traitement qui se veut de plus en plus écologique et rationnel.

Pourtant le coût de ce traitement est souvent contesté par les usagers. Philippe Baubay, président du SMT 65 a, de son côté, insisté sur l'intérêt d'une telle mutualisation, sachant que, pour des raisons administratives, le SIVOM du Bas-Comminges ne pourra les rejoindre qu'en cours de route.

La mutualisation des besoins pour ce projet est allée jusqu'au choix du site. Après une étude technico-économique réalisée en 2016 par un bureau d'étude spécialisé, les trois syndicats ont retenu la zone artisanale de Masseube, en bordure de la D929, qui est en fait le barycentre des trois territoires concernés, sachant que le trafic quotidien ne dépasserait pas dix camions quotidiens.

Pour la commune de Masseube qui disposait du foncier nécessaire, cette implantation est une bonne nouvelle qui apportera des créations d'emplois et une certaine dynamique économique. Pour les employés, le temps de travail hebdomadaire sera réparti sur quatre jours et la pérennité des emplois des titulaires pour les trois syndicats actuels est assurée. Les locaux du centre actuel de Capvern pourraient être utilisés pour la récupération des encombrants.

La réalisation de la SPL Trio-O demande un investissement de 25 millions €. Sa gouvernance sera assurée par quatre administrateurs pour le Gers et quatre pour les Hautes-Pyrénées avant l'arrivée de ceux du Bas-Comminges. Après la programmation, en septembre 2021, des fonctions détaillées du nouveau centre de tri, le choix des entreprises se fera au premier trimestre 2022, l'obtention du permis de construire devrait être effectif lors du troisième trimestre 2022. Les travaux démarreront fin 2022 pour une mise en route du centre de tri au premier trimestre 2024.



Les différentes personnalités présentes lors de cette signature